

Notice

D'UTILISATION

Des bidons vides sont à votre disposition et doivent être remplis obligatoirement par les demi-fûts de réception.

Sinon, il vous sera facturé 50€ par demi-fût non vidé.

Caution obligatoire de 600€ si autogestion.



1

Préparation

Après l'installation des toilettes, placer une réserve de copeau de bois à verser avec une louche, une pelle ou un gobelet. Déposer préalablement au fond du seau une fine couche de copeaux afin d'absorber les premiers excréments.

2

Utilisation

Après chaque passage aux toilettes, on jette le papier dans le réservoir puis on dépose une louche de copeau pour absorber les odeurs et l'humidité.

3

Nettoyage

L'entretien doit au minimum s'effectuer toutes les trente minutes (variation selon affluence). Nettoyer régulièrement l'intérieur des toilettes avec du produit antibactériens. Remplir souvent le bac de copeau de bois et fournir du papier toilette régulièrement.

4

Vidange

Après environ 30 passages, vider les réceptacles depuis l'arrière de la cabine dans les grands fûts hermétiques. N'attendez pas trop avant la vidange pour éviter les odeurs. Garder les fûts hermétiques dans une zone non accessible au public.

Nos coordonnées :

LOGISTIQUE :
Loïc WATERKEYN
06 60 90 57 59

COMMERCIAL :
Jérôme LAUPIES
06 72 94 02 94
tronedebois@gmail.com